

L'activité du glissement se ralentit

On estime cependant que ce n'est qu'un simple répit
Un délégué spécial du gouvernement est sur les lieux

Le Châtelard, 18 mars. — Mon excellent confrère Salonio qui assura jusqu'à hier de la brillante façon que l'on sait, le reportage de la catastrophe du Châtelard, rapportait une réflexion d'un « gars du pré de foire » qui avait dit : « Un cataclysme, au fond, c'est une maladie de la nature. Rares sont les maladies où, le mieux survenant après la période aiguë, ne se poursuit pas ».

Eh bien, il avait raison « le gars ». Les « docteurs » puisque nous parlons de maladie ont sanctionné aujourd'hui, comme on le verra plus loin, des paroles si pleines de vérité et de bon sens.

Nos fiers habitants des Bauges comme les Savoyards en général, ne manquent du reste pas plus d'esprit d'observation qu'ils ne manquent d'esprit de décision et d'activité.

Le sympathique maire du Châtelard, M. Therme, en fournit une preuve de plus.

Vingt personnes nous ont dit là-haut, que ce fut grâce à lui, grâce à sa ténacité que des vies humaines ne furent pas sacrifiées. C'est lui, en effet, qui ordonna l'évacuation des villages élevés et avec une ténacité particulière, il surveilla pour que cette évacuation soit effectuée rapidement.

Quelques heures plus tard, les maisons n'étaient plus que des décombres enlisés...

Avec ses administrés, rendons hommage à la prudence du maire du Châtelard et à sa sagesse clairvoyante, fruit d'une longue expérience.

Ils sont venus, en effet, les « docteurs » chargés de « tâter le pouls » à la montagne en fièvre : M. Le Roux, inspecteur général des Ponts et Chaussées, spécialement délégué par le gouvernement, était accompagné de MM. Gex, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; Dorje, ingénieur ordinaire ; Lemoins, géologue départemental.

Avec eux, M. Sassié, le dévoué préfet de la Savoie dont l'activité intelligente ne cesse de se manifester très activement depuis le premier signal de la catastrophe. M. Plerre Cot, notre sympathique député, quoique malade, avait voulu, lui aussi, se rendre compte de l'état des lieux, pour appuyer de son influence, les démarches à faire dans le but d'obtenir les mesures urgentes pour limiter autant que possible les dégâts et en empêcher le retour.

L'arrivée des personnages officiels avait été annoncée au Châtelard.

En les attendant, accompagné de M. Monod, ingénieur-voier, nous avons visité la « région basse » et l'organisation des travaux de protection effectués dans cette zone.

L'ETAT DES LIEUX

Il ne faut pas fermer les yeux devant le danger, mais lorsque tout paraît démontré qu'il est écarté, il faut le reconnaître nettement et le dire.

Cette phrase prononcée par M. Le Roux au moment de quitter le Châtelard, fut comme la conclusion de sa visite.

Disons donc que la situation s'est nettement améliorée depuis 48 heures et même depuis hier.

La boue s'est desséchée à la surface sur la plus grande partie des branches de la coulée. La route est dégagée et depuis ce matin, à 9 heures, les voitures peuvent y circuler.

Cet heureux changement n'est pas dû seulement à la situation générale, c'est surtout la conséquence des travaux rapides et intelligents opérés par l'entreprise Firèse, sous la direction de M. Monod.

On a, en effet, au pied du cône d'éboulement même, détourné les eaux pour les conduire dans une autre coulée qui, passant derrière la gendarmerie, va rejoindre un peu plus loin le lit de l'ancien torrent en ciment du pont des Granges.

Mais contre ce bâtiment, la terre, la boue, les blocs, s'accumulent, soumettant les murs à une formidable pression qui pourrait, si on n'y prend garde, avoir sous peu raison de leur solidité.

Une nouvelle coulée d'une importance moins grande cependant que les précédentes a été signalée vers midi du côté de La Motte-en-Bauges. Son avance ne paraît avoir aucun danger.

Derrière la maison Millet, les travaux de protection sont poursuivis très activement, car on s'attend à de nouvelles coulées, mais de peu d'importance, comme celle qui s'était produite hier dans l'après-midi et qui s'est simplement étendue sur la couche desséchée nivelant peu à peu le terrain pour former encore une espèce de rempart, d'immense digue qui limitera l'avance des coulées que l'on redoute.

Dans les profondes tranchées, on nous a montré sous 30 centimètres de terre arable, une terre grise absolument de même nature que celle qui constitue l'éboulement qui eut lieu à ce même endroit il y a environ trois siècles !

LES AUTRES DANGERS

La catastrophe du Châtelard a attiré de nouveau l'attention sur les régions diverses de notre département où menace un danger à peu près pareil. M. l'inspecteur général Le Roux a voulu également visiter ces régions et, en quittant le Châtelard, vers 13 heures, il s'est rendu, avec M. le Préfet et les ingénieurs, du côté d'Albertville et de la Tarentaise, où des éboulements dangereux, et dont on peut craindre les conséquences naturelles, se sont produits.

Signalons entre autres Aigueblanche, Doucy, Salins et Sainte-Foy.

A Salins, le dernier éboulement fut d'une nature particulièrement grave et il provoqua une très vive inquiétude.

En amont de l'établissement thermal, des schistes s'étaient écroulés dans le lit du torrent, dont ils avaient arrêté le cours. L'eau a subitement monté de 2 mètres. Si le barrage avait été emporté d'un seul coup, la masse liquide, contenant des blocs énormes de rochers, aurait emporté l'établissement thermal et plusieurs maisons en aval.

A Sainte-Foy, le danger est d'une autre nature, mais M. l'inspecteur n'a pu s'en rendre exactement compte sur les lieux, et cela surtout en raison de l'abondance de neige qui s'y trouve encore.

Rappelons, en peu de mots, qu'il ne s'agit rien moins que de la menace de voir s'écrouler et d'être emporté un village entier très peuplé. Ce ne serait plus là alors simplement des terres ravagées et des maisons écroulées, mais il y aurait certainement de très nombreuses victimes à enregistrer.

Notre beau département traverse cette année, on le voit, une période particulièrement pénible. Nous pouvons même dire une période tragique, conséquence des pluies diluviennes et des chutes abondantes de neige qui ont presque uniquement alterné depuis plus de 6 mois.

Espérons que 1931 nous réservera de longues séries de jours ensoleillés qui modifieront heureusement la nature du sol et permettront aux services compétents d'apporter remède à une situation qui, en s'empirant encore, risquerait de causer de tous côtés des désastres auxquels il pourrait devenir alors impossible de remédier. — Marius FOUDEAZ.

'Le Petit Dauphinois'

19 Mars 1931

DANS LA GORGE DU MONT

M. Le Roux et les techniciens se sont, à leur arrivée, rendus au Mont, derrière le bois d'Enfer, pour se rendre compte de la situation à cet endroit. La mare mouvante est, nous l'avons dit déjà, d'une superficie totale de 40 hectares. Quatre hectares environ seulement sont descendus, il en reste donc en-haut, encore, les neuf dixièmes.

LES SECOURS

La situation des sinistrés du Châtelard est certainement digne d'intérêt.

J'avais l'occasion de m'en entretenir ce matin avec le maire de la localité.

— Evidemment, me disait M. Therme, nombreux sont ceux qui ont subi des pertes considérables dans la catastrophe, mais contrairement à ce qui se pratique habituellement dans des occasions qui ne sont cependant pas tout à fait pareilles, pour les incendies par exemple, mes administrés n'ont pas l'intention de faire appel à la charité publique.

Le gouvernement a fait, dès le troisième jour, parvenir un premier secours de 30.000 francs.

J'ai reçu hier soir un télégramme m'annonçant que pareille somme était encore mise d'urgence à ma disposition. Nous en recevrons d'autres.

— Il doit y avoir, cependant, parmi les sinistrés, des gens pour lesquels un soulagement immédiat serait le bienvenu.

— C'est vrai, mais la plupart d'entre eux logent chez des parents, chez des amis. Les secours qui leur arriveront ne seront pas refusés, mais il ne sera pas fait appel à la charité publique.

C'est une race laborieuse et fière que celle des Baujus. Ces gens ne méprisent pas l'esprit de solidarité. Au contraire, mais la situation de la plupart d'entre eux leur permet d'attendre une aide qui ne peut manquer de leur arriver, et ils ne veulent pas exploiter le malheur qui les frappe.

Cependant, nous devons signaler l'état de dénuement dans lequel se trouve la famille veuve Vollet, composée de la mère, d'une fille et de deux vieillards. Ces pauvres gens ont tout perdu dans la boue qui arrive du mont. Ce mont, du reste, paraît constituer, pour eux, une gorge particulièrement tragique.

C'est là, en effet, qu'il y a quatre ans le chef de famille, M. Vollet, périt victime d'un accident.